

1. *Débitrice:* **SI les Narcisses "B" SA**, route du Vieux-Chêne 2, 1700 **Fribourg**
2. *Remarques:* La construction d'un immeuble, locatif à Bulle. Elle pourra procéder à toutes opérations immobilières.
Immeubles: arts 16 et 414 du cadastre de la commune de Marsens.
Délai pour intenter action en opposition devant le président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg: vingt jours dès la publication, sinon l'état des charges sera considéré comme accepté.
Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg
(00872130)